



Le 21 octobre 2016

Par **SDÉ**, courriel et messagerie

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)**  
**Dossier Régie: R-3944-2015 / Notre dossier : R051436 JOT**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur donne suite aux engagements demandés par la Régie lors de la séance de travail du 22 septembre 2016 dernier en déposant ses réponses R5 et R13 à la pièce **HQCMÉ-9, Document 1** révisée.

Une partie de la réponse R5 est déposée sous pli confidentiel.

Les documents originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier